

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/06/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 30/06/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 30/06/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250623-2025JUN23_213-DE
	3.2.1	Aliénations Biens immobiliers

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

10

Séance Publique ordinaire du **23 juin 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 13 juin 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Ghislain de FLAUJAC
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. André GALOIX
M. Frank GOBBATO
Mme Françoise LACAPERRE
M. Patricia MARROCQ
M. François-Xavier ROUX

Ont donné procuration :

M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. André GALOIX à M. Xavier BALLENGHIEN
Mme Françoise LACAPERRE à M. Jean-Yves DELACOSTE
M. Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC
M. François-Xavier ROUX à Mme Claire TRAMOND

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Projet de cession de la parcelle cadastrée BY n° 105b situé rue Victor Hugo au profit de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

RAPPORTEUR : Jean-Yves DELACOSTE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine historique du bâti

La Communauté de Communes de la Lomagne
Commune de Lectoure en vue de l'acquisition du fond de la parcelle sur lequel est
situé le parking, rue Victor Hugo.

L'objectif de cette demande est d'y aménager un parking dédié aux médecins
exerçant au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, dans le but de faciliter leur
stationnement et d'améliorer les conditions d'accueil des professionnels de santé sur
le territoire.

Le service des domaines a évalué la valeur vénale du terrain à 12 000 €

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- de fixer le prix de vente de la parcelle cadastrée BY n° 105b d'une
contenance de 609 m² à 20 € le m², soit 12 180 €,
- de mettre à la charge de la Communauté de Communes de la Lomagne
Gersoises l'ensemble des frais liés à cette cession (frais de bornage, acte
notarié, etc.),
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tout
document afférent à cette cession.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,




Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

La Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN





Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 JUIN 2025
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 JUIN 2025